

PRY
**Rue des Etangs
5650 Pry**
GPS X: 4.428807 - Y: 50.269281
Visitée le 01/06/2014
1. Tableau synthétique

Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG	Infrastructures	Revêtement	Etat	
Piétons	Rayon de 200 m	Rue – Eclairage public	Asphalte	Bon	
Bus (arrêt TEC) le mieux desservi					
Voitures	Rayon de 500 m	Routes « secondaires » et « tertiaires »	Asphalte	Bon	
2 roues		Pas de pistes cyclables – Ravel à 2059 m	Asphalte	Bon	
2 roues motorisés	Rayon de 500 m	Routes « secondaires » et « tertiaires »	Asphalte	Bon	
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied.				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	20	20 m	Gravier – Gratuit	Non-sécurisé	Très moyen
Parking PMR	0				
Parking 2 roues	6	20 m	Gravier – Non couvert	Non-sécurisé	Très moyen
Parking 2 roues motorisés	0				
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. ▪ Gare « PMR » la plus proche : Walcourt (3 km) ▪ Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG			Absence de signalétique indiquant la présence du PANG		
Depuis le PANG			Absence de signalétique vers le RAVEL.		


 Avec le soutien
de la Wallonie

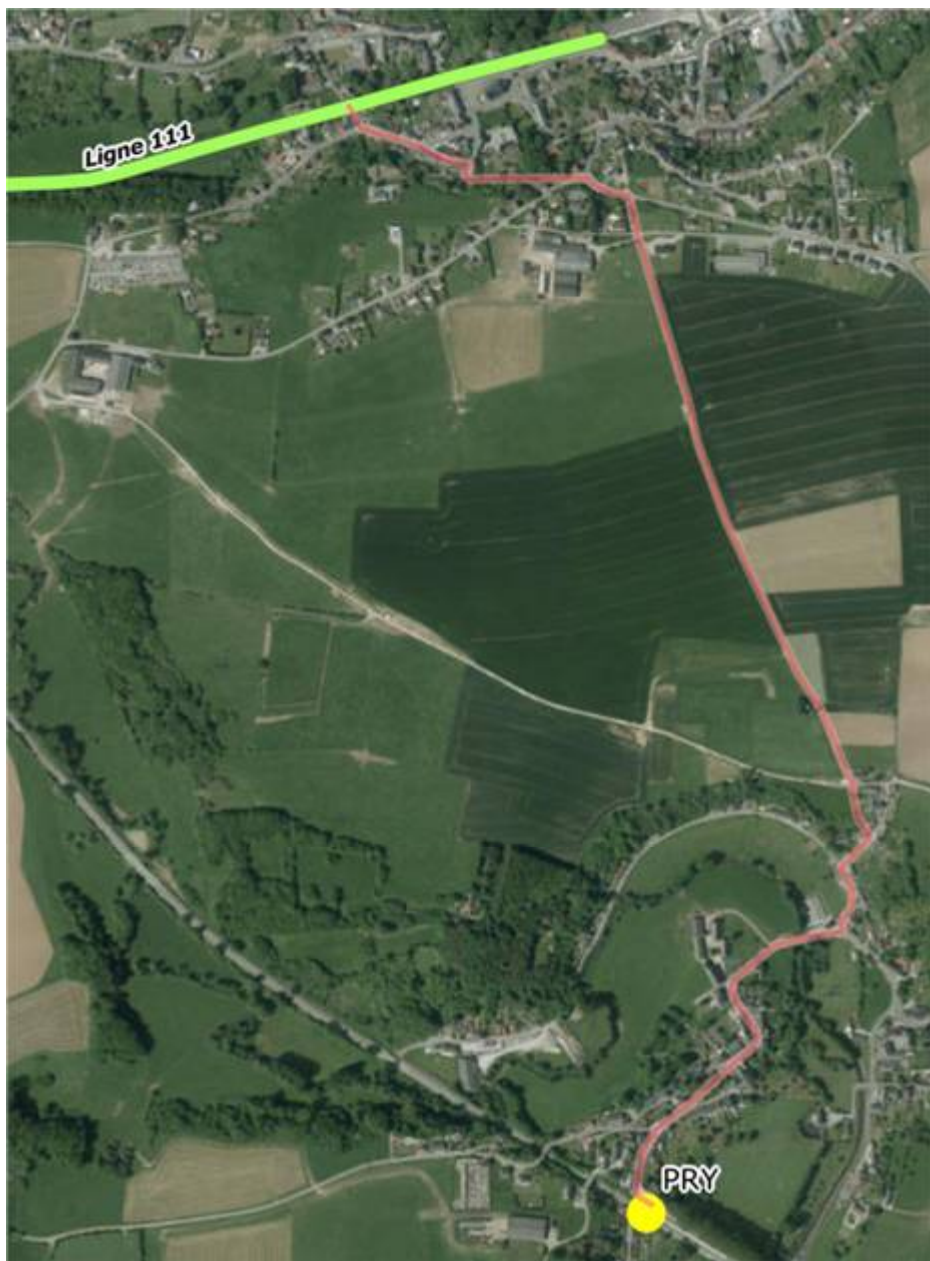
 DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE



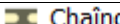

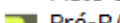
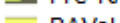

2. Cartographie

Arrêts de bus

Pas d'application.

Accès au Ravel



	PANG
	Cheminement PANG - Ravel
	Chaînon de liaison
	Piste cyclable
	Pré-RAVeL
	RAVeL Itinéraire
	RAVeL Section



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons** : accès via la rue, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : pas d'application

- **2 roues**

- Accès au Ravel 111 situé à 2059 m
 - Routes résidentielles : 844 m
 - Routes tertiaires : 956 m
 - Autres routes : 259 m.



- Voirie non équipée de pistes cyclables
- Présence d'un éclairage public.
- Infos Ravel : http://ravel.wallonie.be/opencms/opencms/fr/parcours/sections/L111_ProvHai/



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

➤ **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**

- Accès via :
 - Routes «secondaires » et « tertiaires »



4. Accessibilité

Accès aux 2 quais : accès piétons de plain-pied depuis la rue.



Quais hauts et pourvus de dalles podotactiles.



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

5. Equipements

- **Parking voitures à 20 m du PANG :**
20 places – Gratuit – Non sécurisé – Revêtement en gravier, état très moyen.



- **Parking PMR :** aucune place réservée.
- **Parking 2 roues :** 6 places, gravier, non couvert, état très moyen.



- **Parking 2 roues motorisés :** Aucun emplacement réservé



Avec le soutien
de la Wallonie



Wallonie



Service public
de Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- Gare « PMR » la plus proche : Walcourt (3 Km)
- Gare « Taxi » la plus proche : pas de gare

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : absence de signalétique indiquant la présence du PANG

7.2. Depuis le PANG

- **Ravel** : absence de signalétique vers le Ravel.
- **Bus** : pas d'application.

8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR »
- Pas de parking « 2 roues motorisés »
- Pas de desserte de bus
- Pas de signalétique du PANG
- Pas de signalétique du Ravel

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- une étude de faisabilité de desserte en bus ;
- l'installation d'une signalétique permettant la connexion avec le Ravel.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque.



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE